



Syndicat **Force Ouvrière FINANCES**
Section locale **FO FINANCES62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CDAS du 31 janvier 2017 Compte-rendu

Le Comité Départemental de l'Action Sociale s'est réuni le 31 janvier 2017 sous la présidence de Mme Marie-Odile DEGOND, Responsable du Pôle État, Stratégie, Ressources à la DDFiP du Pas-de-Calais. La séance s'est ouverte à 9h30 pour se terminer à 13h00.

1. Approbation du PV du 13/09/2016

En l'absence de remarque, le PV a été approuvé à l'unanimité.

2. Crédit d'Actions Locales 2017

Le budget pour 2017 s'élève à 95 811 € soit une augmentation de 4 524 € par rapport à 2016.

Dans un contexte de baisse généralisée, le budget du Pas-de-Calais connaît une augmentation au détriment du budget des autres départements.

Le choix des sorties et de l'arbre de Noël ont fait l'objet d'un groupe de travail dédié le 20 janvier 2017.

Il est ressorti du questionnaire de satisfaction que le cirque a été très apprécié par les agents mais que ceux-ci plébiscitaient un arbre de Noël « cinéma ».

Vos représentants **FO FINANCES 62** avaient étudié la possibilité d'organiser l'arbre de Noël sur différents sites début décembre.

Le CDAS a décidé de retenir cette action pour l'arbre de Noël 2017.

Les sites retenus sont Arras, Boulogne-sur-Mer, Bruay-la-Buissière et Calais.

Les modalités vous seront communiquées très prochainement par la délégation départementale de l'action sociale.

A l'occasion de l'arbre de Noël chaque enfant sera bénéficiaire d'un chèque cadeau d'un montant de 25€.

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

Les sorties retenues sont :

- Orchestre National de Lille à Calais le 24 mars 2017 ;
- Parc zoologique de Paris le 8 avril 2017 ;
- Orchestre National de Lille à Boulogne-sur-Mer le 27 avril 2017 ;
- Parlement européen de Bruxelles le 1^{er} juin 2017 ;
- Abbaye Royal de Chaalis le 11 juin 2017 ;
- Orchestre National de Lille à Béthune le 17 juin 2017 ;
- Croisière la route du genièvre et musée du jouet le 27 août 2017 ;
- Le petit Baltar le 21 octobre 2017.

Les autres actions du CAL 2017 sont :

- vacances psychologue ;
- consultations avocat (barreaux d'Arras, Béthune et Saint-Omer) ;
- journée d'informations pour les futurs retraités ;
- financement des coins repas.

Une réflexion est en cours pour proposer de nouvelles prestations adaptées aux besoins des agents et de leurs enfants.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **FO FINANCES 62** pour faire part de vos besoins et de vos attentes (fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

3. Questions diverses

Vos représentants **FO FINANCES 62** ont interrogé la présidente du CDAS sur les conditions d'attribution des chèques cadeaux pour les enfants lorsque les deux parents séparés sont agents des finances du Pas-de-Calais.

La déléguée de l'action sociale nous a répondu qu'un des deux parents a été désigné attributaire de manière aléatoire à l'origine et qu'il faut un commun accord des deux parents pour modifier le parent attributaire.

FO FINANCES 62 revendique que les chèques cadeaux soient remis au parent qui a la garde effective de l'enfant, le commun accord ne devant intervenir qu'en cas de garde alternée.

Les représentants **FO FINANCES 62** :

Titulaires : Yannig BOURGAIN, Gautier LEDOUX et Michaël MILLOT

Suppléants : Sophie CLETON, Audrey JOLY et Alexandre SALOME